



**Discours de Valérie Pécresse,
Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche**

**Inauguration de l'Institut international de l'énergie nucléaire (I2EN)
et de la plateforme JANNuS**

Saclay - 27 juin 2011

Mesdames et Messieurs, chers étudiants,

L'Institut International de l'Energie Nucléaire et la plateforme JANNuS sont de belles illustrations de la politique de décloisonnement que nous menons depuis 2007. Décloisonnement de la recherche publique avec un renforcement des liens qui unissent nos organismes nationaux et nos universités. Décloisonnement entre le monde académique et le monde socio-économique avec la multiplication des partenariats publics-privés tant en matière de formation que de recherche.

JANNuS n'est pas seulement une infrastructure de recherche unique en Europe, mais, comme son nom l'indique, « Jumelage d'Accélérateurs pour les Nano -sciences, le NUcléaire et la Simulation », une illustration de la volonté de tous les utilisateurs de travailler ensemble autour de plateformes ouvertes. C'est bien grâce à l'apport des compétences et équipements de chacun que nous pourrions relever les défis de la sûreté nucléaire suite à l'accident nucléaire de Fukushima, qui nous rappelle combien la recherche est primordiale pour maintenir une expertise française au plus haut niveau international. Cela fait de nombreuses années que la France investit dans le domaine de la recherche en sûreté nucléaire, avec près de 200M€ par an. Ce chiffre peut paraître élevé, mais c'est une condition à l'acceptabilité du nucléaire pour nos concitoyens compte tenu de la taille du parc en exploitation.

Cet effort, il faut aussi le faire dans la formation si nous voulons que nos exigences en matière de sûreté soient partagés par nos partenaires. C'est dans cette optique que l'I2EN a été créée, et je crois, chère Catherine Cesarsky, qu'il s'agit d'un institut tout à fait exemplaire.

Exemplaire, car il réunit en son sein l'ensemble des organismes, des universités, des écoles, des ministères et des partenaires privés. La réunion de tous ces acteurs est essentielle pour assurer l'adéquation de notre dispositif de formation au regard des besoins d'une filière stratégique pour notre pays.

En choisissant une implantation à l'Institut national des sciences et techniques nucléaires, l'I2EN a pu non seulement démarrer très rapidement ses activités, mais aussi démontrer que le CEA est un acteur qui s'est très largement ouvert aux universités ces dernières années, conformément aux objectifs qui lui ont été attribués dans son contrat avec l'Etat.

L'I2EN est aussi une illustration de notre détermination à développer une mobilité étudiante au meilleur niveau grâce à une attractivité renouvelée de nos universités. Dans le contexte d'accélération des échanges universitaires internationaux, la France entend tenir son rang. Car la mobilité étudiante est une chance pour nos universités et pour notre pays. La France est ainsi très fière d'accueillir aujourd'hui 278 000 étudiants internationaux qui représentent 12 % de l'ensemble de ses étudiants. Mais aujourd'hui les étudiants étrangers réussissent moins bien que leurs camarades français, particulièrement dans le premier cycle, et seul un peu plus de la moitié des étudiants internationaux en France s'inscrivent en Master ou en Doctorat. Nous souhaitons un meilleur accompagnement des ces étudiants et qu'un nouvel équilibre soit atteint avec deux tiers au moins des étudiants internationaux à ces niveaux.

Par ailleurs, j'ai annoncé un objectif de 50% de mobilité étudiante dans le cadre de partenariats d'ici 3 ans contre seulement 20% aujourd'hui et je compte sur l'I2EN pour négocier de nombreux accords avec les meilleures universités du monde.

Enfin, si nous avons fait le choix d'implanter l'I2EN au cœur du plateau de Saclay, c'est pour qu'il bénéficie de la dynamique de tous ses acteurs. Je sais que vous êtes tous au travail pour déposer un nouveau projet d'Initiative d'Excellence le 20 septembre prochain qui associera de manière étroite les meilleures équipes de Paristech, de Paris 11 et des organismes de recherche.